

Archives départementales du Morbihan

**Archives du prieuré
de Notre-Dame d'Arzon**

1656

Répertoire numérique détaillé de la sous-série 35 H

35 H 1

par Maud Sallansonnet ; sous la direction de Madeline Hautefeuille

**Vannes
2008**

Identification

Référence de l'inventaire	FRAD056_0000035H
Intitulé	Archives du prieuré de Notre-Dame d'Arzon
Cotes extrêmes	35 H 1
Dates extrêmes	1656
Niveau de description	Fonds
Nombre d'éléments	1 pièce
Métrage	Insignifiant

Contexte

Présentation du producteur	Premier et plus ancien établissement que l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon a possédé dans l'évêché de Vannes.
----------------------------	--

Contenu et structure

Présentation du contenu	Les Archives départementales du Morbihan ne conservent qu'un acte de 1656.
-------------------------	--

Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès	Numérisé et accessible en ligne.
--------------------	----------------------------------

Sources complémentaires

Sources complémentaires	Sources externes Archives de l'évêché de Vannes.
-------------------------	--

Indexation

Matières (th)	prieuré / Église / clergé régulier / bénédictin
Géographique	Notre-Dame, prieuré de (Arzon, Morbihan, France) / Arzon (Morbihan, France)
Organisme	Prieuré de Notre-Dame d'Arzon / Prieuré de Notre-Dame (Arzon, Morbihan, France)

Répertoire

35 H 1	Arrêt du Parlement de Bretagne rappelant que les paroissiens d'Arzon sont tenus de payer les dîmes au prieuré d'Arzon à l'onzième gerbe (1656, 15 décembre).
--------	--

1656

Il s'agit d'une pièce dans la procédure opposant Anne-Pierre Coué, sieur de La Chesnaye, avocat au Parlement, et dom Junien Buisson, prieur d'Arzon (intimation de l'arrêt du 15 février 1657).